

# **COMPTE RENDU DU** **CONEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015**

L'an deux mille quinze, le neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain Saint Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

## Etaient présents :

Mesdames, Jocelyne DOCQUOIS, Hélène LEJEUNE, Marie-Chantal MAGNIEZ, Jeanne LEPOIVRE, Elisabeth FRESKO, Brigitte CHOQUET, Brigitte DELORY et Dorothee WIDHEN, Messieurs, Francis FAUQUETTE, Edouard LECLERCQ, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Eric SEVIN, Philippe VANTORRE, Dominique WOITTEZ, Julien HAUTREUX et Patrick RODIER.

Etait absente: Betty DELABRE excusée

Madame Jeanne LEPOIVRE a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

## **Lecture du Compte-rendu précédent,**

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 19 février 2015) qui n'a apporté aucune observation.

## **Compte administratif 2014,**

Monsieur le Maire fait part au conseil du compte administratif 2014

La lecture de celui-ci est faite par Madame Dorothee WIDHEN

La section de fonctionnement avec 853 115.24 € de dépenses et de 985 951.97 € de recettes représente un excédent de 288 692.64 € cumulé

La section d'investissement avec 126 701.43 € de dépenses et 204 438.13 € de recettes présente un déficit de 103 101.51 €

Le total des sections avec 1 153 458.18 € de dépenses et 1 479 082.74 € de recettes soit un excédent cumulé de 325 624.56 € plus les restes à réaliser de 70 540 € total cumulé de 396 164.56 €

Le conseil, par 17 voix pour et 1 abstention approuve le Compte Administratif 2014.

## **Compte de Gestion 2014 de la Commune,**

Monsieur le Maire donne lecture du Compte de Gestion 2014 établi par la Perception de Vimy identique au Compte Administratif 2014.

Le conseil à l'unanimité approuve le Compte de Gestion 2014

### **Affectation de résultat,**

Monsieur le Maire donne lecture de l'affectation du résultat

Le déficit d'investissement de 25 364.81 € est comblé par l'excédent de fonctionnement soit 421 529.37 € - 25 364.81 € soit un excédent de résultat de 396 164.56 €.

Monsieur le Maire met au vote cette affectation.

Le conseil à l'unanimité approuve cette affectation.

### **Vote des Taux d'impositions 2015,**

Monsieur le Maire donne lecture des produits résultant des différents taux 2014 à savoir :

Taxe d'habitation.....	11,77 %,
Foncier bâti.....	21.25 %,
Foncier non-bâti.....	60.41 %.

Produit fiscal attendu 408 072 €

La commission des finances s'est réunie le mercredi 25 et le lundi 30 mars afin de proposer une augmentation des taux. En effet ci-joint les taux des communes aux alentours, cette décision est :

- Réattribution de certaines compétences aux Communes (gestion et instruction de l'urbanisme),

- La baisse de 10% de la dotation globale (cumulée 2014-2015) de la Commune.

La commission propose une augmentation comme suit :

Taxe d'habitation.....	<b>12.75 %,</b>
Foncier bâti.....	<b>21.75 %,</b>
Foncier non-bâti.....	<b>61.00 %.</b>

Produit fiscal attendu 432 519 €

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions

Le conseil à l'unanimité approuve ces taux d'impositions.

### **Subventions communales 2015 aux associations,**

Monsieur le Maire donne lecture du montant des subventions examinées par la commission des finances lors des réunions du mercredi 25 et du lundi 30 mars. La commission des finances propose au Conseil la baisse de 10 % des subventions 2015 , sur la base du montant voté en 2014 ( le montant de baisse n'est applicable qu'au montant supérieur à 500 €) et demande que ne soient pas examinées les subventions pour les associations qui n'ont pas répondu aux courriers de l'adjoint chargé des finances. Monsieur le Maire propose au Conseil que leurs demandes de subventions soient examinées après la rentrée de septembre, lors du vote des décisions modificatives à condition que les documents demandés soient déposés en Mairie.

Monsieur le Maire propose au Conseil, qu'à l'occasion du vote des subventions, chaque Conseiller, membre du bureau d'une association locale bénéficiaire, s'abstient. Ces subventions seront donc votées individuellement, en raison de la présence éventuelle au Conseil, de membres du bureau de ces associations.

#### **Sont donc étudiées les propositions suivantes :**

Ablain Country Dance	459 €	1 abstention
Ablain-Judo	918 €	unanimité
Ablain-Mémoire	200 €	unanimité
Ablain Rythmix	400 €	unanimité
AcroScène	500 €	unanimité
Amicale Laïque	1 620 €	3 abstentions
Ass Notre Dame de Lorette (Gardes d'Honneur)	95 €	unanimité
Anciens Combattants Souchez-Ablain	95 €	unanimité
Anciens Combattants Ablain Souchez	95 €	unanimité
Arts, Culture et Traditions	1 017 €	2 contres
Club de l'Amitié	300 €	unanimité
Comité des Fêtes	4 500 €	1 abstention
Ecole de Musique	6 120 €	unanimité
Union Sportive Ablainoise	2 295 €	1 abstention
Harmonie Municipale	1 260 €	unanimité
Jog-Ablain	765 €	unanimité
L'Eclair d'Acq Mont st Eloi	55 €	unanimité

Les Amis du Verger	200 €	1 abstention
Lutte	200 €	unanimité
Phil-Ablain	140 €	unanimité
Société de Chasse	460 €	unanimité
Supporters Cyclistes	765 €	2 contres
Trail des Poilus	563 €	unanimité
Ecole voyage de classe découverte	3 250 €	unanimité

**Sont ensuite examinées les propositions suivantes :**

Comite lutte contre le cancer	30 €
Croix-Rouge française	30 €
F.N.A.T.H.	30 €
Institut Pasteur	30 €
Médailles Militaires de Souchez	50 €
OCCE	1 500 €
Œuvre du livre Liévinois	900 €
Paralysés de France	30 €
Pupilles de l'enseignement public	30 €
U.D.D.E.N.	30 €
Participation aux « Saint Nazaire »	500 €
Médaille du travail	100 €

Les subventions extérieures ont été votées à l'unanimité.

La commission de finances informe que les subventions exceptionnelles seront étudiées dossier par dossier avant attribution. Deux subventions seront versées au club de Judo et de Sambo Lutte de 900 € chacune dans le cadre du renouvellement de leur participation au TAP pour l'année scolaire 2015/2016.

Les subventions exceptionnelles ont été votées à l'unanimité pour le judo et la Sambo lutte dans le cadre des TAP.

## **Vote du Budget Primitif 2015.**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil du projet de Budget Primitif 2015 étudié par la commission des finances lors de la réunion du mercredi 25 et du lundi 30 mars. La lecture de budget est faite par Dorothee WIDHEN.

Le budget s'équilibre à 1 359 467.56 € en section de fonctionnement (dépenses et recettes), 565 979.37 € en section d'investissement (dépenses et recettes). En investissement le city stade, l'aménagement des bâtiments accès handicapés, réfections de trottoirs, aménagement de la place etc.  
...

Certains comptes ont été revus à la baisse afin de maîtriser les dépenses. Des consultations au niveau de la téléphonie vont être engagées afin de réduire au mieux les couts et les contrats d'assurances vont être, eux aussi, révisés.

Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Après discussion, le Budget Primitif 2015 ainsi présenté et approuvé à l'unanimité du Conseil Municipal.

## **Vote du tarif du séjour Eté 2015.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la reconduction du séjour d'été.

Ce séjour aura lieu du 08 juillet au 19 juillet à Mimizan.

Comme chaque année la Mairie participe aux séjours pour les jeunes à hauteur de 50% de la participation de la CAF (contrat colo). Cette année notre contrat colo nous permet d'ouvrir 10 places en priorité aux Ablainois.

Les tarifs doivent être votés en fonction du coefficient familial.

	<b>QF INFERIEUR 617</b>	<b>QF DE 617 à 800</b>	<b>QF DE 801 ET +</b>
<b>PARTICIPATION DES FAMILLES</b>	<b>300 €</b>	<b>350 €</b>	<b>400€</b>

Le tarif pour les non Ablainois est de 850 €.

Monsieur le Maire met aux votes ces tarifs.

Le conseil à l'unanimité approuve ces tarifs.

## **Convention de mise à disposition.**

Le centre de gestion demande la mise en place d'une convention de mise à disposition de ses agents du Service de Santé et Sécurité au Travail pour l'élaboration du document unique.

Ces interventions peuvent être facturées de 520 € la journée à 300 € la demi-journée. Le centre de gestion nous demande la désignation d'un assistant de Santé et Sécurité au Travail.

La mise en place du document unique nous amène à nommer un Assistant de prévention des risques. Monsieur le Maire propose Monsieur Guillaume CAFFIER qui a déjà participé aux réunions. Un comité de pilotage doit être nommé celui-ci sera composé de :

Monsieur le Maire, Messieurs Francis FAUQUETTE, Eric SEVIN, et de Guillaume CAFFIER et Mesdames Marianne DAUCHELLE, Christelle SAVREUX.

Monsieur le Maire met au vote cette convention, la nomination de l'assistant de prévention et le comité de pilotage.

Après discussion sur les grands axes de cette élaboration du document unique, le conseil approuve à l'unanimité la convention et les nominations.

## **Accueil de loisirs sans hébergement juillet 2015.**

Le centre ouvert aux enfants de 3 à 15 ans aura lieu du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2015, diverses activités seront proposées. Monsieur le Maire fait part au Conseil des tarifs proposés par la commission des écoles qui s'est réunie ce mardi 23 mars en Mairie.

### **Prix au mois avec cantine sans camping :**

	<b>750</b>	<b>751/960</b>	<b>961</b>
1 enfant	165	170	175
2 enfants	156	161	166
3 enfants et +	148	153	157
<b>Prix à la journée</b>	<b>8.25</b>	<b>8.50</b>	<b>8.75</b>

- Forfait semaine Camping : +15.60€
- Forfait au mois garderie matin : + 10 €
- Forfait au mois garderie soir : + 10 €

Prix à la semaine sans camping avec cantine :

	750	751/960	961 +
1 enfant	46.50	47.50	48.50
Prix à la journée	9.30	9.50	9.70

- Forfait à la semaine garderie matin: 4.00 €
- Forfait à la semaine garderie soir : 4.00 €

Le règlement pourra s'effectuer en plusieurs fois, des permanences d'inscriptions seront mises en place.

Ces tarifs seront minorés de 30 % pour le personnel communal.

Le conseil, à l'unanimité approuve ces tarifs.

**Rémunérations des animateurs du centre de loisirs de juillet 2015.**

Monsieur le Maire propose la rémunération des animateurs pour le centre de loisirs de juillet 2015 à savoir :

- Animateur BAFA..... 47 € *brut* par journée,
- Animateur stagiaire BAFA..... 43 € *brut* par journée,
- Animateur sans formation..... 25 € *brut* par journée,
- Prime de secouriste..... 3.50 € *brut* par journée,
- Surveillant de baignade..... 6 € *brut* par intervention.

Monsieur le Maire propose également au Conseil de reconduire la prime d'encadrement pour le/la Sous-directeur (trice) et le directeur soit 250 € brut pour l'ensemble du Centre.

Le conseil, à l'unanimité approuve ces rémunérations.

**Assurance du centre de loisirs sans hébergement de juillet 2015.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contracter l'assurance proposée par les Francas dont le siège est à Saint Laurent Blangy (*contrat collectif pour les enfants et individuel pour les animateurs*) pour le Centre de Loisirs d'été qui aura lieu du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2015 et ouvert aux enfants de 3 à 15 ans.

Monsieur le Maire met au vote ces propositions (tarifs, rémunérations et prime d'encadrement, assurance).

Le conseil, à l'unanimité approuve cette assurance.

### **Paiement par cheque-vacances pour la régie du centre de loisirs et le séjour d'été ,**

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de payer une partie de la participation au centre de loisirs de juillet 2015 ainsi que le séjour d'été par chèque vacances.

Monsieur le Maire demande au Conseil son accord pour la continuité de l'opération.

Le conseil, à l'unanimité approuve le paiement par chèque-vacances.

### **Divers :**

#### **Après discussions du budget le conseil doit délibérer sur :**

La construction du city stade, à l'unanimité le conseil approuve la construction.

La création de deux postes de 35h à l'accueil (en administratif), à l'unanimité le conseil approuve la création des ces deux postes.

La création d'une prime de 500 € brut de fin d'année calculée aux proratas d'heures effectives de l'agent. Cette prime sera affectée à une pénalisation de 10€ par jour au delà de 10 jours d'absences.

#### **Fonds de Concours de la CommunAupole aux Communes Rurales :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la reconduction par la CommunAupole de Lens-Liévin du fonds de Concours aux communes rurales pour l'année 2014.

La commune pourra donc bénéficier d'une enveloppe de 22 900 euros par exercice correspondant au maximum à 50 % du montant hors taxes de la dépense nette engagée.

Monsieur le Maire propose au Conseil de déposer un dossier de demande de subvention pour la création **d'un city stade à coté du complexe multiculturel.**

Cette proposition est approuvée à l'unanimité du Conseil.

## **Le tour de France 2015 :**

Monsieur le Maire fait part au conseil du passage du tour de France dans notre commune le 8 juillet à cette occasion la CALL va proposer une animation à la vieille église. La commune va aussi mettre en place une animation, ainsi que le centre de loisirs, une réunion aura prochainement lieu avec le comité des fêtes.

## **Compte rendu de l'activité des adjoints :**

### **Eric SEVIN.**

Les travaux du logement sont bientôt terminés.

La distribution du bois s'est bien passée.

L'odeur de fioul dans le local du presbytère a pratiquement disparue, les services techniques ont refait une dalle béton.

Les prochains travaux sont, l'aménagement du presbytère et l'accueil.

### **Philippe VANTORRE**

Le dossier de la salle Robillart (café Trouille) avance bien.

La promesse de vente de L'EPF devrait être signée prochainement.

Le 23 avril une réunion est prévue avec Habitat 62-59 afin de déterminer l'aménagement de cette emplacement.

Pour ce qui concerne, L'Eco- quartier, le permis d'aménager est en cours d'instruction, une réunion sera programmée avec la SIA très prochainement.

Les travaux du presbytère ont pour but la création de trois cabinets afin d'accueillir, un podologue, une orthophoniste et un psychologue.

Le 22 avril la distribution de compost aura lieu comme l'année dernière au Silo.

### **Brigitte DELORY**

Le conseil d'école a eu lieu le 20 mars, les effectifs de l'école restent stables. Les enseignantes ont présenté leurs actions, prochainement, aura lieu le nettoyage de voitures.

Un chèque de 600 € a été remis à l'école, pour la participation à la classe découverte à la Chapelle d'Abondance pour la classe de CM2, du vendredi 15 mai au samedi 23 mai.

La commission des écoles s'est réunie le 23 mars afin de faire le point sur le centre de février qui s'est bien passé.

Les tarifs du centre de loisirs de juillet ont été discutés, ainsi que le thème du centre, la laïcité, la nature et l'environnement.

Le recrutement des animateurs de juillet est en cours, il y a 22 postulants pour 11 places.

### **Jocelyne DOCQUOIS**

La chasse aux œufs de Pâques s'est bien passée, 38 enfants inscrits (20 petits et 18 moyens). Le mardi 31 mars a eu lieu une réunion de préparation de la journée du 16 mai (troc de plantes et fête du printemps). La mise en place et l'élaboration du programme se feront lors d'une réunion le 15 avril 2015 en Mairie.

Le 25 avril aura lieu à Givenchy en Gohelle une manifestation sur le thème « le chemin du souvenir », une course et différentes manifestations sont prévues sur notre territoire.

Le 8 mai passage des 4 jours de Dunkerque.

### **Dorothee WIDHEN**

Une commission d'information aura lieu le 20 avril et le 27 avril à 19 h 45 afin de préparer le bulletin municipal.

### **Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire précise qu'une cérémonie aura lieu le 25 mai à 10h30 dans la salle Jean Masquelin, en présence de Madame La Préfète, pour la remise de l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Monsieur Yves STEENKESTE. (les invitations suivent).